Union Royale des Sociétés de Tir de Belgique – Aile francophone ASBL

Siège social : rue 't Serstevens, 4 B-6530 Thuin Entreprise N° 418.483.239

Sous le haut patronage de S.M. le Roi, affiliée à l' ISSF et au COIB

Fédération sportive reconnue par l'Exécutif de la Communauté française

Commission provinciale liégeoise

ANNÉE 2026
CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES CHAMPIONNATS PROVINCIAUX

Aux secrétaires et responsables des clubs en province de Liège, pour affichage et diffusion.
Vous trouverez en annexe le calendrier prévisionnel et les tableaux d'inscription pour nos prochains championnats provinciaux.

Confidentialité des données.
Pour composer vos tableaux d'inscription, vous pouvez ne pas compléter les colonnes sur fond vert clair. Si vous optez pour cette possibilité, apportez toute votre attention à l'exactitude du N° d'affiliation communiqué. Les inscriptions aux disciplines à feu se feront sur foi du fichier des affiliations qui nous sera envoyé par la fédération début janvier 2026.

La charte d'éthique du sport et l'absentéisme.
Publiée au Moniteur belge (décret du 20 mars 2014) disponible également sur le site de l'URSTBf et celui de l'ADEPS, elle rappelle les valeurs de l'esprit sportif. Le respect de notre règlement absentéisme en fait partie. Pensez à vous désister si vous êtes empêché(e)s de répondre à une convocation.

Organisation de la discipline 1A.
Les tireuses/tireurs inscrit(e)s en disc.1A pourront tirer leur match :
1 - à 100M sur cible réduite le 1er mars 2026 dans les installations du club UFAC ;
2 - à 300M à Clermont S/Oise, avec l'accord de la fédération, à la date qui sera prévue à son calendrier fédéral pour réaliser leur point de qualification pour le championnat régional mais sans apparaître au classement provincial. En cas de double participation, l'échec du point de qualification le 1er mars 2026 ne sera pas récupérable à Clermont S/Oise.

La commission provinciale liégeoise remercie les responsables des clubs hôtes pour leur disponibilité, indispensable pour assurer à toutes et tous les meilleures conditions de convivialité et de sécurité afin que nos rencontres soient avant tout un bon moment partagé en exerçant notre sport .

Retournez les tableaux, sans en modifier l'agencement et le format par courriel à l'adresse rccommprov@proximus.be avant la date limite :
- **le dimanche 23 novembre 2025** pour les disciplines à air
- **le dimanche 25 janvier 2026** pour les disciplines à feu

Pour la Commission provinciale liégeoise de l'URSTBf
Robert CROES

Lucienne DE MELIS, Secrétaire 0498-15.00.17
demelis.lucienne@skynet.be

Robert Croes, - Administration 086-36.64.17
rccommprov@proximus.be